Fiche de révision Toni Vu CMS révision – Manuel Shmalstieg

> Étapes de production Les Métiers du cinéma et leurs définitions

Introduction:

Ce document présente les étapes de productions d'un film ainsi que les divers métiers du cinéma. Les définitions sont rédigées de manière générale, elles peuvent donc changer en fonction du pays et de l'envergure du projet cinématographique. Les professionnels du cinéma sont les employés des sociétés de production audiovisuelle qui assurent la réalisation de films, de téléfilms, de vidéos d'entreprise, de reportages, de programmes télévisés, etc.

Étape de production :

1. Ecriture, développement :

L'écriture peut être à l'initiative d'un auteur ou une collaboration avec un producteur. Le point de départ du film peut être une œuvre existante (livre, film, histoire vraie, etc.) et l'adaptation peut être plus ou moins fidèle. Une fois le scénario terminé et approuvé par le producteur, celui-ci va à son tour proposer le projet auprès d'investisseurs qui pourront eux, financer le projet dans sa globalité.

2. Pré-production:

La pré-production est la deuxième étape de la fabrication d'un film. Celle-ci ne débute qu'après l'étape du développement d'un projet qui a été approuvé par les différent-e-s chef-e-s de projet. Chaque étape y est réellement établie afin de pouvoir précisément concevoir et planifier le film. La production d'un film est souvent séquencée par le story-board.

3. Production:

En production, le film est créé et enregistré. La plupart des membres de l'équipe sont présents à cette période et en particulier le réalisateur, le producteur, le chef opérateur, les assistants caméra, le script, le directeur de la photographie, l'ingénieur du son, etc... Ces différents corps de métiers tiennent les rôles les plus constants lors de la réalisation d'un film. La phase de production comporte bien évidemment le tournage. En fonction du projet et de son envergure, l'équipe de production définit la méthodologie de travail afin de tourner tous les plans prévus pour le film.

4. Postproduction:

La post-production est l'étape finale avant que le film ne soit présenté. Elle comprend plusieurs étapes qui vont conduire à l'achèvement de l'œuvre filmique. Cette étape comprend notamment le montage du film et le travail sur le son (mixage). Un travail d'étalonnage est également effectué sur la couleur de l'image. D'éventuels effets spéciaux VFX sont pris en charge par un spécialiste des effets spéciaux.

Corps de métier du cinéma:

1. Producteur -trice:

Le producteur de cinéma choisit les projets et réalisateurs avec lesquels il souhaite travailler. Il accompagne et épaule le réalisateur dans les choix artistiques importants du film (scénario, casting, montage, etc.) ainsi que dans toutes les étapes de la fabrication d'un film. Il réunit les éléments financiers, juridiques et administratifs nécessaires à la réalisation du film.

2. Réalisateur -trice:

Le réalisateur d'un film est rémunéré par une société de production qui a accepté de produire le film ou qui l'a engagé dans ce but. Il assure la responsabilité d'ensemble de la création artistique du film. Il détermine à partir du scénario, la façon dont le récit sera « découpé » en plans, quels types de plans, quels types d'éclairages. Il propose une interprétation personnelle du récit, un « point de vue » moral. Il dirige la direction artistique et coordonne l'équipe de tournage.

3. Scénariste :

Le scénariste d'un film écrit ou coécrit le scénario. Cela peut être une fiction de long métrage ou de court-métrage, une publicité, un téléfilm, un clip, une série ou un documentaire. Il assume généralement de nos jours la fonction de dialoguiste.

4. Caméraman / Chef opérateur-trice

Le directeur de la photographie, aussi nommé directeur photo¹ ou chef opérateur de prise de vues, est responsable, durant le tournage d'un film, de la prise de vue. En France, il est parfois nommé familièrement *dir-phot, chef opp* ou encore *DOP* (pour « director of photography » en anglais).

5. Premier-ère assistant-te caméra

Le premier assistant opérateur de prise de vues est un assistant technique du directeur de la photographie et du cadreur de tournage. Il est responsable du matériel de prise de vues : caméra, objectifs, accessoires... dont il assure la mise en œuvre. Il est le chef de l'équipe caméra, et son supérieur est le directeur de la photographie.

6. Premier-ère assistant-te réalisateur -trice

Le 1er assistant réalisateur est l'un des cadres de production d'un film. Il est en charge de l'ensemble de la planification d'un projet de tournage. Il établit en particulier le plan de travail du projet. Il travaille sur la base d'un scénario. Son rôle est essentiel à la création d'une œuvre filmée, pendant les phases de préparation et maturation d'un projet, et pendant le tournage. L'ensemble des données qu'il fournit au producteur et au réalisateur durant la phase de préparation permet à ceux-ci de valider un projet. Il est le premier collaborateur du réalisateur notamment à chaque instant du tournage et est l'interlocuteur privilégié des différents techniciens.

7. Acteur-trice

Un acteur est un artiste qui interprète un personnage dans un film. En plus de l'interprétation proprement dite, un acteur peut aussi danser ou chanter, selon les besoins de son rôle. Il peut aussi se contenter de donner sa voix aux personnages en cas de doublage d'un film version originale ou pour les films d'animation. Il peut être remplacé par une doublure pour les essais lumières ou une scène de nu ou par un cascadeur en cas de danger ou d'efforts physiques trop intense.

8. Electro / Machiniste

Le machiniste cinéma est en charge de l'installation et la mise en œuvre de tous les moyens techniques nécessaires au matériel de prises de vues et des éclairages. Il veille à leur utilisation dans le respect des règles de sécurité.

8.Chef Décorateur-ratirce

Au cinéma, et à la télévision, le chef décorateur est chargé de rechercher et de créer les lieux et les décors d'un film. Il est le principal responsable du décor : il prend en charge les aspects esthétiques, techniques, matériels et budgétaires.

9. Costumier-ière / Maquilleur-illeuse / Accessoiriste

Un accessoiriste est le technicien chargé sur un tournage ou lors d'une pièce de théâtre, de gérer les objets (accessoires) cités ou suggérés par le scénario et le dépouillement défini par le metteur en scène.

10. Régisseur

On parle de régie pour désigner tout le travail logistique effectué autour d'un tournage ou d'une production (logement, repas, transports et sanitaires). Bien souvent, les régisseurs doivent s'occuper du « bien-être » des techniciens et des acteurs.

11. Scripte

Le métier de scripte (historiquement « secrétaire de plateau ») est un des nombreux métiers de l'audiovisuel. Le ou la scripte est « responsable de la tenue des documents et de la continuité de la réalisation¹ ». Il /elle s'assure qu'il n'y a pas de faux raccord et que chaque scène a bien été tournée et validée.

12. Ingénieur du son

Sur le tournage, l'ingénieur du son collabore avec le (ou les) perchman (s) ou perchiste(s). Il s'assure du bon enregistrement du son des dialogues ou des paroles, en tentant d'éviter le mieux possible tous les bruits parasites et en contrôlant les niveaux d'enregistrement.

13. Perchman

Il est responsable du placement du micro principal, à savoir celui placé au bout d'une perche légère et télescopique. Ainsi, le perchman place et déplace le micro « en temps réel » afin de recueillir le son des voix de chaque comédien pendant les prises. Il est garant de la qualité du son qu'il transmet à l'ingénieur du son.

Il doit aussi veiller à ce que, ni la perche, ni le micro ne rentrent dans le champ (ou le cadre) de l'image ou à ne pas faire d'ombre visible.

14. Monteur

Le chef-monteur, monteur film ou simplement monteur, assure l'assemblage des plans et séquences d'un film, c'est-à-dire le montage, pour en délivrer toute l'« essence » décrite par le scénario et voulue lors du tournage par le réalisateur. Il s'agit d'un travail complexe alliant une partie artistique importante (structure, narration, rythme) à une partie technique (gestion des problèmes de post-production et maîtrise des outils de montage.

15. Monteur Son

Le monteur son est un professionnel de la postproduction, il est chargé du montage son. Il complète et rassemble les éléments sonores d'un film : dialogues synchrones (son direct), dialogues en son seul (enregistrés sur le tournage, hors caméra), ambiances, bruitages, effets sonores, musiques. Il les synchronise tous et les calibre en fonction du montage image définitif tel qu'il a été accepté par le producteur et le ou les diffuseurs, ainsi que par le réalisateur.

16. Etalonneur

L'étalonneur est un technicien de la postproduction audiovisuelle qui intervient après le montage afin de procéder à l'étalonnage II peut aussi effectuer, après le tournage, un pré-étalonnage des rushs pour fournir une image correctement lisible aux autres étapes de la postproduction.